CCI PAYS D'ARLES

Le Président

Madame Fabienne Lespinasse
DGD Aménagement Durable Habitat
Inclusion et Cohésion Territoriale
Métropole Aix-Marseille-Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Objet : Modification n°2 du PLU de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Réf. : 202501-PLUPortStLouis-CCa

Arles,

Le mercredi 22 janvier 2025

Madame,

Vous avez bien voulu me transmettre les éléments relatifs à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône par courrier en date du 10 décembre 2024 et je vous en remercie.

Nous souscrivons aux motifs, énoncés dans la notice de présentation, conduisant à la demande d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUEb, située dans le périmètre de la Zone Industrialo-Portuaire (ZIP), au Nord-Est de la zone d'activités de Malebarge.

Au regard des demandes d'installation et de développement des activités de transport-logistique recensées par la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des nuisances en matière de trafic routier générées par ce type d'activité, il n'existe, en effet, pas d'autres disponibilités foncières adaptées au sein des zones ouvertes à l'urbanisation à vocation économique (zones UE) du PLU en vigueur sur la commune.

Nous soutenons, donc, l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUEb, constituée de 2 parcelles pour une superficie totale d'environ 7,3 ha, et son reclassement en secteur 1AUEd, afin de permettre l'extension de la zone d'activités de Malebarge.

Nous approuvons également l'Orientation d'Aménagement et de Programmation attachée à cette ouverture à l'urbanisation et réglementant, notamment, la destination future de la zone ; à savoir, le développement d'activités économiques non industrielles dédiées à la maintenance et aux services connexes de transport et de la logistique de la ZIP.

Ainsi, après examen des pièces techniques, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles émet un avis favorable à la modification n°2 du PLU de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Stéphane Paglia